Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213502198-20251216-25_12_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 16 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix décembre, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Jean-Pierre FRANGEUL, Jean-Yves GLEMAU, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Céline MOTEL DAVID, Grégory PACAUD, Mathieu PAUMIER, Franck PICHOT, Isabelle RACAPÉ, Danielle SENNINGER.

Ont donné procuration :

Patrick BOULAIS donne pouvoir à Grégory PACAUD
Adélaïde COTTAIS donne pouvoir à Emile JAN
Géraldine DENIS donne pouvoir à Céline MOTEL DAVID
Jean-Charles LE QUELLEC donne pouvoir à Isabelle RACAPE
Lucie PERRINEL donne pouvoir à Jean Pierre FRANGEUL

Étaient absents :

Morgane CHAPDELAINE
Jérôme PEIGNÉ
Jord LEVESQUE

Secrétaire de séance : Danielle SENNINGER

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 19
Procurations	: 5
Votants	: 24

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10/12/2025
Date d'affichage : 10/12/2025

DELIBERATION 2025 – 12 – 06
MISE A DISPOSITION DE VELOS ELECTRIQUE A ILOZ : SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Annexe : projet de convention de mise à disposition de vélo électrique

Rapport de Franck Pichot, Maire,

La municipalité souhaite encourager les déplacements non motorisés sur le territoire. Les vélos à assistance électrique (VAE) constituent une alternative écologique, économique et pratique, permettant de réduire les émissions de CO_2, de fluidifier la circulation et de promouvoir une meilleure qualité de vie.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213502198-20251216-25_12_06-DE

La mairie envisage l'acquisition de 5 VAE destinés à être mis à disposition de certains organismes sous forme de conventions de prêt d'usage dont ILOZ.

La mise à disposition prendra la forme d'une convention entre la mairie et l'organisme bénéficiaire. La mairie restera propriétaire des VAE pendant toute la durée de mise à disposition.

Le budget total pour cette acquisition est de 9644 € TTC (dont 50% pris en charge par l'ADEME).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE l'acquisition de 5 vélos à assistance électrique,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-annexée avec ILOZ.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Danielle SENNINGER